Villeray
Saint-Michel
Parc-Extension
Montréal

DEMANDE DE DÉMOLITION

AVIS est, par les présentes, donné que le comité de démolition de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension statuera sur une demande de permis de démolition pour le bâtiment portant les numéros civiques :

751-753, rue Jarry Est

et ce, **le 8 août 2016, à 18 h 30**, au 405, avenue Ogilvy, bureau 200, Montréal.

Toute personne désirant s'opposer à la délivrance de ce permis de démolition, doit faire connaître son opposition motivée à la secrétaire d'arrondissement. Ces commentaires doivent être transmis au bureau d'arrondissement situé au 405, avenue Ogilvy, bureau 200, Montréal, H3N 1M3 et ce, conformément au Règlement régissant la démolition d'immeubles de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (RCA04-14007), **au plus tard le 1er août 2016, à 16 h 30.**

Le 21 juillet 2016

La secrétaire d'arrondissement,
Me Danielle Lamarre Trignac, avocate

Publication :
Journal Le Devoir, édition du 21 juillet 2016